

Nicolas **DROISSY** et Françoise **CHARDIN**

ET LXIX 456 Le 13.04.1686 Brevet d'obligation  
et Jean Desgranges

devant Claude Vatel

Acte rédigé le 25.02.1682 mais déposé à la date sus-indiquée.

Furent présents Nicolas **DROISSY**, maître pâtissier à la Nouvelle-France, et Françoise **CHARDIN** sa femme, demeurant ordinairement en la ville de Québec, étant maintenant à Paris logés rue des Fontaines chez la dame LAMOTTE, paroisse St Nicolas-des-Champs, lesquels reconnaissent devoir solidairement à Anne COURTILLIER, fille majeure et jouissant de ses droits, demeurant rue des Fontaines, absente, la somme de 350L, pour prêt de pareille somme ce jour d'hui pour subvenir à leurs besoins. Ils devront rendre ladite somme en deux paiements de 175L à Noël prochain à Paris, et 175L à Noël de l'année prochaine. Et pour cela les débiteurs ont élu domicile irrévocable au couvent des filles de la Madeleine, sise rue des Fontaines.

Ils signent tous les deux très bien.